

MODELE DE DELIBERATION AUTORISANT LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE INTERIM TERRITORIAL DU CENTRE DE GESTION DE LA MARNE POUR LA MISE LA DISPOSITION D'UN(E) SECRETAIRE GENERAL(E) DE MAIRIE

Mme/M. le Maire/Président(e) rappelle que par l'intermédiaire du service intérim, le Centre de gestion de la Marne assiste les collectivités et établissements publics dans leur recherche de personnel remplaçant en mettant à leur disposition des agents.

Afin de répondre à leur demande, le Centre de Gestion de la Marne recrute :

- soit des agents sur emploi permanent (article L332-8-1° et 2° du CGFP)
- soit des agents sur emploi non permanent, en application du décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié, pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée

des agents qui lui seront désignés en vue de leur mise à disposition :

- soit, pour assurer une mission correspondant à un accroissement temporaire d'activité, (article L332-23-1 du CGFP)
- soit, pour assurer le remplacement d'agents momentanément indisponibles (article L332-13 du CGFP)
- soit, pour occuper un emploi vacant ne pouvant être pourvu immédiatement selon les conditions statutaires. (article 332-14 du CGFP)

Elle / Il fait part à l'assemblée d'une évolution du service « Intérim Territorial » du Centre de gestion de la Marne, proposant à compter du 1er janvier 2025, la mise à disposition de secrétaires généraux de mairie remplaçants.

Mme/M. le Maire/Président(e) présente la convention type à partir de laquelle les demandes de mise à disposition d'un(e) secrétaire général(e) de mairie remplaçant(e) à titre onéreux pourront être adressées au Centre de gestion de la Marne.

Elle/Il précise que la signature d'une convention est sans engagement pour la collectivité. Il n'y a facturation qu'à partir du jour où il sera demandé la mise à disposition d'un(e) secrétaire général(e) de mairie remplaçant(e) pour une mission.

Après en avoir délibéré, **le Conseil municipal/le Conseil d'administration** (à l'unanimité des membres présents et représentés) émet un avis favorable de principe pour le recours au service intérim proposé par le Centre de gestion de la Marne, pour la mise à disposition d'un(e) secrétaire général(e) de mairie remplaçant(e).

APPROUVE le projet de convention tel que présenté par **Mme/M. le Maire/Président(e)**,

AUTORISE **Mme/M. le Maire/Président(e)** à signer cette convention avec Monsieur le Président du Centre de gestion de la Marne,

AUTORISE **Mme/M. le Maire/Président(e)** à faire appel, le cas échéant, au service de mise à disposition d'un(e) secrétaire général(e) de mairie remplaçant(e) de la mission d'intérim territorial du Centre de gestion de la Marne,

D'INSCRIRE au budget et de mettre en mandatement les sommes dues au Centre de gestion de la Marne en application de ladite convention.

Mme/M. le Maire/Président(e)